

Évaluation régionale dans la région du Cercle de feu

Aabitaad / Megwaad / Pitamah / Rapport d'étape

Résumé

En janvier 2023, les chefs et représentants de 15¹ Premières Nations des territoires Mushkegowuk et Matawa, et la Première Nation de Weenusk, ont rencontré le ministre fédéral de l'Environnement et des Changements climatiques ainsi que des représentants de l'Agence d'évaluation d'impact du Canada (AEIC). Ils ont convenu de créer un groupe de travail (groupe de travail sur l'évaluation régionale ou « GTER »), et de commencer à codiriger un processus d'évaluation de la région communément appelée « Cercle de feu ». Cette zone écosensible de forêt boréale et de tourbières, située dans le Grand Nord de l'Ontario et les basses terres de la baie James, est connue localement sous le nom de *Kawana 'Bi 'Kag* en anishinaabemowin (ojibwé), ce qui signifie « trou dans le sol »; sous le nom de *Biiwaapiko'kaning'* en oji-cri, ce qui signifie « terre de métal »; et sous le nom de *Kahwanna Bay Yak* en ininimowin (cri), ce qui signifie « trou d'eau lorsqu'on marche dans le muskeg ».

Dans le cadre du mandat établi en janvier 2025, le processus d'évaluation régionale servira à atteindre plusieurs objectifs, notamment l'évaluation d'effets positifs et négatifs potentiels, y compris les effets cumulatifs et interactifs, attribuables aux possibles activités de développement dans la région de *Kawana 'Bi 'Kag / Biiwaapiko'kaning'* / *Kahwanna Bay Yak*. L'évaluation régionale permettra également de déterminer et de formuler des recommandations sur la meilleure façon de gérer les effets cumulatifs et les autres effets en vue d'éviter les conséquences néfastes et de renforcer les effets positifs. L'évaluation régionale elle-même n'est pas un processus décisionnel, mais servira à éclairer d'autres processus décisionnels. L'intention n'est pas de dupliquer des évaluations de projets individuels, mais plutôt de soutenir

¹ Note: La Première Nation de Marten Falls a approuvé le mandat en principe, mais l'examen par la collectivité est en cours.

l'identification et la gestion des enjeux dépassant le champ d'application d'un seul projet.

Le présent rapport d'étape est une mise à jour sur les progrès de l'évaluation régionale. Le mandat du GTER exige que le rapport d'étape comprenne :

- des conclusions sur les conditions et les priorités communautaires et régionales;
- des scénarios de développement possibles;
- les lacunes en matière de connaissances et les incertitudes relevées jusqu'à présent dans le processus.

Étant donné que les conclusions et les recommandations contenues dans le présent rapport continueront d'évoluer tout au long de l'évaluation régionale, ce rapport porte des titres qui signifient « pour l'instant » :

- ***Aabitaad*** en anishinaabemowin (ojibwé);
- ***Megwaad*** en oji-cri;
- ***Pitamah*** en ininimowin (cri).

Partenariat et mobilisation

L'évaluation régionale est rendue possible grâce au partenariat unique entre les Premières Nations et l'AEIC dans le cadre du GTER. Ce partenariat vise à offrir un exemple éloquent de processus codirigé ainsi qu'à améliorer la transparence et les relations de nation à nation. Chaque partenaire apporte ses propres perspectives et sa mentalité au processus. À travers la recherche de consensus et un dialogue ouvert et transparent, le GTER vise à surmonter les obstacles à la compréhension et à rassembler les priorités de chaque communauté.

Il est essentiel que l'évaluation régionale soit orientée par la voix et la sagesse des Aînés, des Jeunes, des utilisateurs des terres et d'autres membres de la communauté. Les partenaires des Premières Nations visent à apporter cette expertise et ce savoir communautaire à l'évaluation régionale dans un esprit de partage et d'éducation de chacun, ainsi que le public et des peuples autochtones partout au Canada. Ce processus inclusif soutient les objectifs de l'évaluation régionale, au centre de laquelle la transparence et le respect mutuel doivent exister pour les membres de la communauté dont la vie sera touchée par ce processus.



Le GTER, dans sa manière de réaliser l'évaluation, espère adopter des façons de faire conforme avec les principes de réconciliation, en renforçant la confiance, et en permettant d'apprendre les uns des autres. Les partenaires des Premières Nations et l'AEIC reconnaissent que la communication et la transmission du savoir des communautés partenaires représentent un défi important, ainsi qu'une occasion rare. Les partenaires surmontent les difficultés grâce aux conseils des Aînés et au soutien des conseils Mushkegowuk et Matawa, afin de collaborer à travers différentes mentalités et de veiller à ce que l'évaluation régionale conserve un accent communautaire. L'évaluation régionale travaillera à surmonter les défis liés à l'interprétation et à la traduction, ainsi que ceux liés à la capacité et aux délais limités, et ce en incluant des moyens oraux et visuels de communication et de partage d'information. Cela vise à faire entendre les voix des Premières Nations.

Le GTER a déjà réalisé de bons progrès, mais le gros du travail reste à faire. Les délais et les ressources constituent toujours un problème pour plusieurs partenaires des Premières Nations, ce qui fait qu'il est difficile d'avancer ensemble de façon équitable. Il est important de reconnaître et de prendre en compte les difficultés et les ressources inadéquates auxquelles sont confrontés les partenaires des Premières Nations, y compris les situations d'urgence et les conditions de crise. Par conséquent, bien que le présent rapport soit fondé sur des discussions auxquelles les partenaires ont tous participé au cours des 12 derniers mois, les partenaires n'ont pas tous été en mesure d'y contribuer d'une manière égale en raison de problèmes de capacité et de ressources. Il est important de noter que le présent rapport ne lie aucun partenaire des Premières

Nations aux points de vue qui y sont exprimés ou aux recommandations qui pourraient y être formulées.

« Les effets cumulatifs ne sont pas nouveaux; nous les vivons, nous les avons vécus et nous continuerons de les vivre. »

Membre d'une Première Nation partenaire du GTER

Le GTER reconnaît également que plusieurs zones à évaluer relèvent de la compétence de la province; au besoin, il cernera les besoins précis et demandera des renseignements à l'Ontario.

Collecte de renseignements, conclusions et élaboration de scénarios

La voix et les valeurs de chaque partenaire ont servi de fondement aux priorités d'évaluation énoncées dans le mandat. Ces priorités sont les suivantes :

- être bien ensemble (bien-être de la communauté);
- bien-être culturel et spirituel;
- équité sociale et économique;
- relations avec un environnement sain.

Depuis le début de la phase de réalisation en janvier 2025, le GTER recueille des renseignements sur ces priorités et discute des façons de remédier aux lacunes et aux incertitudes et de créer des possibilités. Cela a été réalisé, par exemple, par l'engagement au sein des collectivités, des ateliers d'experts, des demandes auprès des ministères et agences fédérales, des demandes publiques de renseignements et de données, ainsi que par l'octroi de contrats pour des études techniques.

En même temps, le GTER cherche à comprendre les conditions changeantes et leurs répercussions sur les priorités d'évaluation au moyen de « scénarios de développement ». Dans ces scénarios, différentes intensités et différents types de développement sont testés, en fonction des priorités potentiellement affectées. Ces scénarios aideront à améliorer la prise de décision et à s'assurer qu'elle est conforme aux valeurs communautaires.

Le GTER a déjà cerné plusieurs questions urgentes et formulé des recommandations à cet égard :

- ***Les conditions sociales et sanitaires de même que l'accès aux services sociaux et de santé sont profondément inadéquats.*** Le fait de devoir voyager pour obtenir des soins de santé constitue un obstacle majeur au bien-être. Il faut remédier sans délai aux lacunes en matière de financement et de capacité dans les soins de santé (surtout de santé mentale) avant d'envisager toute nouvelle activité de développement. Les Premières Nations ont besoin de cérémonies et de pratiques culturelles, guidées par les Aînés, pour guérir des torts qui perdurent encore aujourd'hui. Comme priorité immédiate, les partenaires des Premières Nations demandent au gouvernement du Canada de s'engager à remédier aux lacunes en matière de financement et de capacité quant à l'accès aux services sociaux et de santé.
- ***La prochaine étape importante consiste à se mobiliser pour définir les valeurs communautaires.*** Cela permettra d'établir une compréhension de la relation des Premières Nations avec la terre, et de ce qui doit être préservé et protégé. Ce travail permettra de déterminer les changements qui pourraient se produire et leurs répercussions sur les droits inhérents et issus de traités. La gouvernance autochtone et le droit naturel seront les pierres angulaires d'un avenir durable.
- ***Le coût de la vie dans les communautés éloignées constitue une grande iniquité sociale et économique.*** Une étude est en cours visant à mieux comprendre les facteurs contribuant au haut coût de la vie. Cette étude identifiera des mesures à prendre pour réduire les inégalités liées au coût de la vie. Le développement économique peut être positif, à condition qu'il améliore la santé et le bien-être de la collectivité.
- ***On en sait trop peu sur les conditions environnementales passées et actuelles dans la région, car les programmes passés et en cours sont principalement basés sur une science occidentale, sont rares, sous-financés et de courtes durées.*** Une surveillance de base complète doit être effectuée par la communauté et commencer immédiatement, avant toute activité de développement, car les changements climatiques entraînent déjà des changements extrêmes dans les conditions environnementales. Le savoir

scientifique occidental est actuellement insuffisant, et doit être jumelé à la vaste expertise des Aînés et des utilisateurs des terres afin d'être pertinent.

Prochaines étapes

Le GTER continuera de mettre à jour et de communiquer les renseignements recueillis dans le cadre de l'évaluation régionale, sous la forme d'une [plateforme de partage accessible au public](#) et du [site internet de l'AEIC](#). Des exceptions et des mesures seront mises en place pour protéger le savoir et les renseignements autochtones confidentiels.

Au cours des prochains mois, les membres du GTER continueront de concentrer leurs efforts sur la mobilisation des communautés des Premières Nations partenaires et réaliseront également des activités de mobilisation auprès du public et d'autres participants autochtones.

Les activités de mobilisation communautaire facilitent la communication de renseignements clés issus du processus d'évaluation régionale aux Aînés, aux jeunes, aux utilisateurs des terres, aux gardiens du savoir et aux autres membres de la communauté. Les discussions portent notamment sur les effets positifs, négatifs et cumulatifs qui peuvent découler des activités de développement ainsi que sur les effets de l'absence de développement supplémentaire.

Ces activités de mobilisation aideront à établir une compréhension commune plus approfondie des valeurs communautaires. Elles seront aussi nécessaires pour définir plus précisément les scénarios en évaluant les effets existants et potentiels qui pourraient découler des activités de développement ou de l'absence de développement.

Au centre du processus, le respect continu du savoir et des connaissances reçues directement des collectivités des Premières Nations partenaires est symbolique de l'importance du futur, des sept générations à venir, et de celles qui suivront.